

Lutgen ne lâche pas Milquet

COMMUNAUTÉ Seule une inculpation pourrait mener la ministre à la démission

► Ciblée par la justice, la ministre embarrasse ses proches et le CDH.

► En l'état actuel, son parti continue à la soutenir.

Un proche soupire : « *Et dire qu'il fut un temps où elle incarnait la nouveauté, la fraîcheur...* »

Exact. À l'époque, le CDH s'appelle encore le PSC. Au scrutin interne de 1996, le vétéran Charles-Ferdinand Nothomb (d'un poil) cette jeune inconnue que l'ex-président Gérard Deprez voulait élever à sa succession. La fille a 35 ans. Elle s'appelle Joëlle Milquet. Et l'impatience va devoir ronger son frein.

Deux années (de guerre d'usure...) plus tard, la tenace houeuse le vieux Nothomb et accède à la présidence. On est en 1999. Et oui, en effet : à l'époque, la Bruxelloise incarne l'air frais. Et l'énergie. Une énergie hallucinante qu'elle investit sans mesure pour rénover ce parti comateux qu'elle rebaptise CDH (en 2002) avant de le ramener au pouvoir régional après un petit dodo dans l'opposition (on est alors en 2004).

Aujourd'hui, l'image a jauni.

Jouant à l'avant-plan pendant de très longues années – comme présidente et ministre fédérale – Milquet est devenue sa propre caricature. Son tempérament, qui pouvait sembler sympathique autrefois, est devenu un... problème.

« *Que vous dire d'elle que vous ne sachiez pas ?*, souffle un collègue du gouvernement de la Communauté française où elle siège depuis l'été 2014. *C'est Joëlle... On ne la changera plus – elle est brouillonne, déstructurée. Elle n'a pas fini d'exposer sa première idée qu'elle est déjà passée à la deuxième. Le moteur tourne trop vite. Elle est... difficile, pas toujours collégiale. Elle est dans l'excès. Elle ne délègue pas. Elle en fait trop. Elle peut raturer d'un trait une note qu'un*

collaborateur a mis la nuit à lui rédiger. Oui, vraiment : elle est difficile à vivre. »

Les faits sont là. Elle use ses proches, ulcère volontiers ses collègues de gouvernement, agace les parlementaires qui lui galopent au train – avec trois portefeuilles (Éducation, Petite enfance, Culture), Milquet court d'une commission parlementaire à l'autre.

Domage.

À l'Enseignement, elle fait du bon travail – « *Elle fait bouger les lignes et elle a une audace que beaucoup n'ont pas* », émet une source socialiste. Mais ce tra-

vail positif ne perce pas, n'apparaît pas avec assez de clarté. À ce stade de la législation, le bilan est (déjà) appréciable – voir le non-redoublement en maternelle, l'idée de gratifier ce niveau d'un vrai programme, le plan de lutte contre le harcèlement, l'accompagnement promis aux écoles aux performances faibles.

Et on en passe.

Mais, précisément, à elle, on ne... passe plus rien. On ne retient plus que le négatif, ses retards, ses discours erratiques, son imagination en roue libre.

Au vrai, elle est devenue sa meilleure ennemie. Enfumant elle-même ses réformes et actions – positives, pourtant – à cause de son verbe imprécis ou, à l'oc-

casion, à cause d'une maladresse de communication (rappelez-vous : son explication du terrorisme aux enfants). Ces cafouillages étouffent médiatiquement ce qu'elle réalise et engrange.

Reste que les critiques qui la ciblent depuis des mois tiennent parfois du bashing systématique. Et des CDH, et non des moindres, se disent choqués, voire « *scandalisés* », par ceux qui profitent de son audition judiciaire sur les emplois

fictifs à son ancien cabinet de l'Intérieur pour déclarer, sous le couvert de l'anonymat, que Milquet doit être remplacée et pour spéculer sur sa succession.

« *C'est abject par rapport à tout ce qu'elle a donné, même si ce n'est pas toujours simple avec elle. Certains entrent dans un jeu sordide pour régler leurs*

comptes. Mais ce sont des nains de jardin qui disent ça. Elle ne mérite pas ça. »

Pour l'heure, au CDH, on tente de minimiser ; 1. il n'y a rien de neuf dans ce dossier qui dure depuis un an et demi ; 2. l'audition de mardi se serait bien passée ; 3. il n'y aurait rien dans le dossier, les documents prouvant que le travail lié à la campagne devait être fait en dehors des heures de bureau ; 4. il n'y avait pas de volonté de tricher ou d'être malhonnête ;

5. si l'illégalité était si manifeste, Milquet serait déjà inculpée ; 6. ce qui se passe est démesuré et la presse lui fait plus de mal que l'audition elle-même.

En attendant, Milquet est atteinte. « *A cran* », nous dit-on. Fragilisée ? « *On le serait à moins.* » Un proche : « *Elle est groggy mais la vie continue – et on continue le travail.* » Ebranlée, elle tient debout, dit-on à plusieurs sources : « *Elle est égale à elle-même : c'est une battante. Même si elle a peut-être des moments de*

plus grande interrogation, elle reste forte. Elle a une cuirasse, c'est une vraie politique. Elle ne donne pas l'impression qu'elle pourrait lâcher. Et elle peut encore rebondir. Si les choses basculent du bon côté, elle en sortira renforcée. »

L'intéressée, elle, ne dit mot. Elle fait juste savoir qu'elle « *vit très mal l'acharnement sur sa personne.* » Et elle déplore que l'on fasse l'impasse sur son travail en l'accrochant sur ses déboires judiciaires ou en écrivant en boucle sur sa personnalité.

Soit.

Et quid, maintenant ?

Si Milquet est inculpée, elle démissionnera dans l'heure, conformément à l'usage. En attendant (l'inculpation ou la disculpation), Benoît Lutgen ne bougera pas (lire sa réaction par ailleurs).

Certains estiment que le parti finira, un jour, par lâcher sa ministre. Ce n'est pas si sûr. Il faudra d'abord vérifier si Milquet parvient à « vendre » valablement son Pacte d'excellence pour l'école, qu'elle s'apprête à ficeler et qui devrait être le clou de son mandat. Bref : il faudra voir si l'intéressée parvient (enfin) à remonter la pente, à faire valoir une action, à faire apparaître son bilan.

Au-delà de ceci, Milquet reste une puissance électorale sur Bruxelles.

La virer ?

Et pour la remplacer par qui ?

Un ange passe... ■

PIERRE BOUILLON
MARTINE DUBUISSON

LE MOT DU PRÉSIDENT

Benoît Lutgen :
« **Les supputations et spéculations n'ont pas lieu d'être** »

Le président du CDH, Benoît Lutgen, ne fait guère de commentaires sur Joëlle Milquet et le dossier des emplois fictifs. Mais quels que soient les rumeurs ou propos de coulisses, il continue, au stade actuel, à soutenir sa ministre. Il nous déclare en effet : « *Comme son conseil l'a indiqué, Joëlle Milquet ne fait l'objet d'aucune inculpation. Comme elle l'avait souhaité, elle a été auditionnée dans le cadre normal d'une instruction. Joëlle poursuit ses activités avec la force et le sens de l'intérêt général qu'on lui connaît. Les supputations et spéculations n'ont donc pas lieu d'être.* »

M.A.D.